VERTIKAL FM MAT



DÉSIGNATION

FILM MINCE À BASE DE RÉSINES ACRYLIQUES SOUPLE EN PHASE AQUEUSE SPÉCIAL RÉNOVATION DE FAÇADES ET HAUTE RÉSISTANCE AUX INTEMPÉRIES

FINITION : **ASPECT MAT,** épouse les supports plats ou à reliefs sur lesquels il s'applique.

TEINTES : **BLANC** et **NUANCIERS VERTIKAL*.** Dans le nuancier Façades VERTIKAL*, il est déconseillé d'utiliser les teintes repérées par un 0 en début de référence.

→ CLASSIFICATION

AFNOR N° de licence Ecolabel : 26/002/4 - EU Ecolabel : FR/044/026

P.V. d'essais (laboratoire SGS): AX15-09998.011

AFNOR NF T 36-005 – Famille I Classe 7b2

AFNOR NF P 84-403 - Classe D2

AFNOR NF EN 1062-1 : $G_3E_3S_1V_2W_3A_0C_0$



→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• Liant : Résine acrylique

• Densité: 1,64 (valeur maximale en teintes blanc et pastel)

• Extrait sec: 70 %

Taux volumique d'extrait sec : 52 %Brillant spéculaire : inférieur à 10 %

DESTINATION

EMPLACEMENT

• Peinture haut de gamme pour surfaces verticales extérieures, façade en atmosphères rurale, urbaine, industrielle et maritime.

SUPPORTS

• S'applique sur enduits de liant hydraulique, béton déjà peint, ciment et dérivés, béton, béton cellulaire, fibrociment, briques, anciennes peintures RPE, l'ensemble devra être préalablement fixé avec une couche de **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT.**

ENTRETIEN

- En usage courant, les façades à l'abri des eaux de pluie peuvent être lavées au jet d'eau ou au nettoyeur faible/moyenne pression. Celles exposées aux eaux de pluie seront traitées par l'application du **VERTIKAL**
- Le propriétaire fera également le nécessaire pour tenir éloignés les gastéropodes des supports rénovés.

RÈGLEMENTATION COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c): 40 g/L.
- Ce produit contient moins de 2 g/L COV.

ASSURANCE

VERTIKAL FM MAT est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.







PROPRIÉTÉS

- Film mince épousant parfaitement le relief.
- Imperméable aux eaux de ruissellement, excellente résistance aux intempéries.
- Microporeux, parfaite respiration des supports, et perméable à la vapeur d'eau.
- Excellente résistance du film aux rayons ultraviolets.
- Teintes résistantes aux UV, y compris les teintes soutenues.
- Micro-souplesse, convient au faïençage des jointures de granulats.
- Excellente résistance au vieillissement.



MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports énumérés ci-dessous devront être préparés en conformité au DTU 59.1.
- Les surfaces à peindre seront nettoyées à l'eau sous pression après élimination préalable des parties non adhérentes par grattage et brossage soignés. Attendre 24 heures minimum avant de peindre la façade.
- Si la surface à peindre est contaminée, appliquer un traitement fongicide préventif ou curatif pour éliminer les micro-organismes (mousses, lichens, micro-algues...).
- Les parties métalliques seront protégées par une couche de primaire antirouille, type **VERTIKAL ANTIROUILLE**.
- Les fonds propres, secs, sains ou poreux, farinants et friables seront fixés avec une couche de VERTIKAL

PRIM+ A ou de VERTIKAL CT.

DILUANT et NETTOYAGE

• À l'eau.

APPLICATION

- Malaxer avant emploi pour toutes applications.
- Brosse et rouleau à poils longs : diluer de 0 à 5 %.
- Airless : diluer de 8 à 12 %.
- Applicable en 1 ou 2 couches de **VERTIKAL FM MAT** en finition (selon primaire utilisé).

RENDEMENT DE SURFACE ET CONSOMMATION

- Rendement de surface : 8 à 10 m²/L.
- Consommation: 150 à 190 g/m².
- Ces quantités peuvent être plus élevées selon la planéité et la porosité du support.

SÉCHAGE À 20 °C et HUMIDITÉ RELATIVE DE 65 %

- Hors poussières : 30 minutes.
- Sec : 2 heures ou plus élevé selon quantité des colorants (pour mise à la teinte).
- Recouvrable : 6 heures.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

DÉCHETS

• Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les déchets ménagers. Apporter l'emballage et le reste de son contenu dans un centre agréé. Se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

Important: Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces subissant des chocs thermiques cycliques, le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35 % est fortement conseillé. La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure. Elle a pour but d'informer ses utilisateurs sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent, sans préavis, et nous recommandons à l'utilisateur, de vérifier, auprès de nos services et avant toute mise en œuvre, que la présente fiche technique n'a pas été remplacée par une édition plus récente.







